





La Commission Finances, partenariat institutionnel et services publics a émis, le 16 novembre 2020, un avis favorable à cette proposition.

**Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

- Autorise Monsieur Le Maire à engager des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget principal 2021.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 03 décembre 2020

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

